



Déclaration du SNUipp-FSU 77

CAPD du 2 mai 2017

Madame l'inspectrice d'académie, mesdames, messieurs les membres de la CAPD,

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas encore qui des deux candidats aux fonctions suprêmes sera victorieux le 7 mai prochain. Si, à l'issue des élections, des mobilisations seront indispensables pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux, barrons d'abord la route au Front national. Son programme est à l'opposé des objectifs et des valeurs que porte le SNUipp-FSU. Son histoire, ses alliances internationales et ses pratiques prouvent que ce parti est profondément antidémocratique et xénophobe. Il constitue une menace majeure pour nos droits et nos libertés. Tout en prétendant parler « au nom du peuple » et des « petits », il s'attaque au milieu associatif et culturel, fragilise le service public et n'hésite pas à menacer des fonctionnaires, notamment des magistrats. Son accession à la tête de l'État serait un désastre.

Bien que le danger ne soit pas de même nature, le programme du second candidat est porteur de graves reculs sociaux. Dans un contexte de chômage de masse, il veut supprimer 120 000 postes dans les services publics qui se dégradent déjà faute de personnels. Il dit vouloir « libérer le travail », c'est-à-dire aggraver encore la précarité des salariés et restreindre leurs droits. Il déclare vouloir gouverner, dès cet été, par ordonnances au mépris de la démocratie. Son programme c'est, en définitive, renforcer encore les politiques menées depuis plus de trente ans et qui sont responsables de la montée de l'extrême droite dans notre pays.

Au-delà de cette séquence électorale et très vite, les mobilisations seront donc indispensables pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux.

Quel que soit le résultat, le SNUipp-FSU77 continuera en toute indépendance de peser dans toutes les instances et partout où il intervient, de revendiquer les moyens nécessaires pour que notre pays puisse assumer ses missions de services publics au plus près des besoins des populations et particulièrement les plus fragiles.

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour évoquer, entre autres, l'attribution de priorités d'ordre social et médical pour certains de nos collègues.

Nous tenons à rappeler que nous traiterons de cas douloureux et de demandes sensibles qui imposent à cette instance une grande rigueur et une grande humanité et où le barème ne peut être le seul élément d'analyse. L'augmentation des pressions sur nos collègues liées à la multiplication de tâches diverses et variées, la modification de l'organisation de la semaine scolaire sans prise en compte des besoins des élèves, les contraintes de préparation et correction des enseignants, l'absence quasi-totale de médecine de prévention, ne permettant aucune visite médicale régulière, le manque de moyens pour mettre en œuvre, dans la plupart des cas, les adaptations de poste et allègements de services nécessaires à nos collègues les plus fragiles ... tous ces éléments participent très certainement à une

aggravation de la santé ou des situations sociales de nos collègues. Le nombre important de demandes en est un indice sensible.

L'absence du médecin de prévention et des assistantes sociales ne nous permet pas d'effectuer pleinement notre travail de délégué du personnel. Les avis médicaux et sociaux vont être énoncés les uns après les autres sans que nous puissions poser de questions, ni présenter nos dossiers aux experts. Cela n'est absolument pas satisfaisant. En effet, sans bafouer le secret professionnel, il nous paraît indispensable d'avoir un échange approfondi sur toutes les situations. Nous rappelons qu'accorder une priorité doit permettre à nos collègues d'articuler leur engagement professionnel et leur situation personnelle mais que chaque situation et chaque vœu doit être examiné au cas par cas pour permettre de ne pas laisser se développer le sentiment de passe-droit. Les situations vécues par nos collègues demandent une certaine empathie, parfois difficile à percevoir à la seule lecture d'avis impersonnels.

De plus, nous sommes souvent sollicités par des collègues qui vivent très mal leur consultation avec un des médecins de prévention. Ils en sortent complètement déstabilisés et doutent de leur identité professionnelle et de leurs compétences. Ils entendent des propos qui sortent du cadre professionnel : conseils de plainte contre leur hiérarchie, de démission, de se mettre en arrêt maladie, de prendre un poste en maternelle parce que c'est plus facile pour s'arrêter le tout assorti de propos parfois humiliants.

A ces éléments s'ajoute une aggravation importante des relations conflictuelles dans les écoles. Nous sommes de plus en plus souvent interpellés sur des incidents opposant des enseignants au sein des équipes pédagogiques, avec des parents d'élèves ou avec leur supérieur hiérarchique. Ces tensions créent un sentiment de malaise persistant. Nos collègues se trouvent pris dans des situations qui dégradent leurs conditions de travail et auxquelles leur hiérarchie n'apporte souvent pas de solution satisfaisante. Dans certains cas récents, nous avons même pu constater que le refus de prise de décision de votre part a amplifié le problème. Ce n'est pas en niant une réalité qu'elle disparaît. Malheureusement ces situations aboutissent parfois à des dégradations importantes de l'état de santé de certains collègues avec des conséquences graves au niveau professionnel mais aussi personnel.

Je vous remercie